

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur du règlement no 485-4-U

AVIS PUBLIC est donné que le règlement no 485-4-U adopté par le conseil municipal le 14 juillet 2021 a été certifié conforme par la MRC de La Vallée-du-Richelieu le 26 juillet 2021.

Règlement no 485-4-U : Règlement modifiant le règlement des permis et certificats no 485-U.

QUE communication dudit règlement peut être prise à mon bureau situé au 2379, chemin de Chambly, bureau 210 à Carignan, durant les heures normales de bureau; ledit règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Carignan, ce 18 août 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Carignan, le 18 août 2021 et l'avoir affiché à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 18 août 2021.

Donné à Carignan, ce 18 août 2021.

Ève Poulin, avocate
Greffière